



## Délibération N°04-2023

• Caisse des écoles - Conseil d'Administration – 26.01.2023

L'an **deux mille vingt trois**, le 26 janvier à 17h15, le Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles de Cenon, sur convocation de son président par courriel en date du 20/01/2023, s'est assemblé en salle du Conseil Municipal de la Ville de Cenon, sous la présidence de M. Alexandre MARSAT – représentant du Président.

Nombre d'administrateurs : 8  
Nombre de pouvoirs : 0

Nombre d'administrateurs présents : 6  
Nombre d'administrateurs votants : 6

**Présents** : Alexandre MARSAT, Jérémy RINGOT, Ingrid LAFON, Stéphane GAY, Sébastien ROSSIGNOL, Benoît LOTH,

**Absents ou excusés** : Marina OUEDRAOGO (absente), Maëva DE FILIPPO (absente)

**Secrétaire de séance** : Cécile ROJAT

---

### Autorisation à déposer le bilan et les demandes de financements et d'actions pour les Programmes de Réussite éducative et pour la cité éducative

Les actions mises en œuvre dans le cadre du Programme de Réussite Educative doivent faire l'objet d'un bilan annuel.

La demande de financement dans le cadre du Programme de Réussite Educative doit faire l'objet d'une demande annuelle.

Les actions à mettre en œuvre et demandes financières liées aux différents axes de la cité éducative doivent faire l'objet de demandes régulières.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré par,

6 voix pour  
0 abstention  
0 voix contre

Autorise le Président ou son représentant à signer et déposer sur la plateforme dédiée les demandes de financements, bilans et tous documents afférents liés à la cité éducative et au Programme de Réussite éducative

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.



Jean-François EGRON  
Président de la Caisse des écoles

Caisse des écoles  
1 Avenue Carnot  
33150 Cenon